

Garderie

Commune de Coësmes

Un service de garderie est proposé les jours d'école :

- le matin de 7H00 à 8H30
- et le soir de 16H30 à 19H00

Tarifs

- **Garderie matin et soir**
- 0.75 € pour toute 1/2 heure commencée (y compris le temps d'attente du petit car)par enfant
- 5 € par enfant pour dépassement d'horaires

Règlement à télécharger

Fichier

[Règlement intérieur cantine et garderie](#) (.pdf - 2.34 Mo)